

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1526)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 62

présenté par
M. Dumont et M. Herbillon

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 10, insérer l'alinéa suivant :

« Considérant l'importance et les conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit par cet amendement de rappeler l'importance du Brexit dans le contexte européen. Lorsque le projet de conférence sur l'avenir de l'Europe a été évoqué pour la première fois par le Président de la République en mars 2019, c'était bien avant le conflit meurtrier engagé en Ukraine par l'invasion Russe. Une réflexion sur l'avenir de l'Europe s'avérait déjà nécessaire et la sortie d'un pays membre de l'Union prévue par les Traités en était une des causes principales.